

Études d'économie politique.

III.

SUPPRESSION DES OCTROIS.

I.

Les conseils municipaux de plusieurs villes de France ont réclamé, à plusieurs reprises, contre la loi qui attribue au gouvernement le prélèvement du dixième du produit brut des octrois.

Il faut rendre toute justice aux excellentes intentions qui ont inspiré ces réclamations utiles ; mais quelque louables qu'elles aient pu être, elles n'en ont pas moins été incomplètes, en ce sens qu'elles ont attaqué seulement une conséquence d'un mauvais principe, sans attaquer le mauvais principe même.

Il devient, en effet, de jour en jour, plus évident que l'impôt des octrois repose sur des bases contraires à l'équité, dangereuses pour la morale publique et nuisibles au développement industriel du pays. C'est donc la suppression